

PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME

Encore cette année, la tique causant la maladie de Lyme est très répandue en Estrie et le nombre de personnes infectées augmente progressivement. Ces tiques se trouvent surtout dans les boisés et les hautes herbes. Pour profiter pleinement des activités extérieures et pour travailler dehors en sécurité, restez vigilants et suivez ces consignes de prévention:

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustiques.
- Prendre une douche dès le retour à la maison.
- Inspecter sa peau et retirer les tiques le plus rapidement possible. Les piqûres de tique sont généralement sans douleur et passent souvent inaperçues. Le risque de transmission est très faible dans les premières 24 heures.
- Consulter un médecin si vous avez des symptômes (fièvre, maux de tête, fatigue et une éruption cutanée mesurant au moins 5 cm) dans les 30 jours suivants une piqûre de tique.
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement et en créant un écart entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées et les herbes hautes.

Pour plus d'information, consultez www.santeestrie.qc.ca/Lyme

FEUX À CIEL OUVERT

En date du 20 juillet 2021, le risque de feu dans notre région est 'bas'. Quand on compare avec le nombre de feux actifs en Colombie britannique et dans le nord de l'Ontario, on est bien chanceux! Néanmoins, la province a déjà eu 436 incendies cette année, ce qui est presque le double de la moyenne des 10 dernières années. SVP demeurez prudents car il est facile de perdre le contrôle des feux.

Nous vous rappelons qu'en tout temps, il est nécessaire de demander un permis au service incendie pour les feux à ciel ouvert (ex. branches, feu de joie) en téléphonant au (450) 248-3341 (Assurances Gilman). Cependant, les petits feux domestiques dans des foyers extérieurs avec pare-étincelle approuvé sont généralement permis. Pour des informations supplémentaires, vous pouvez vous référer au site web de la SOPFEU au <https://sopfeu.qc.ca/>

RÉPERTOIRE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

SCIERIE DUHAMEL

(450) 296-8282

SALES@ADF-SAWMILL.COM

BLEUETIÈRE SARIANNE

(450) 248-4289

LES DRAGONS DE SAINT-IGNACE

(450) 334-1043

INFO@FUMOIRSAINTIGNACE.COM

FERME JOHANNE FONTAINE

(450) 204-3540

CARREFOUR ST-IGNACE

(450) 296-4236

STATION SHELL

SOUDURE GÉNÉRALE JACQUES BOURGOIN

(450) 296-8878

JACQUESBOURGOIN@VIDEOTRON.CA

L'ÉRABLE AU FIL DU TEMPS

(450) 248-9059

WWW.ERABLEAUFILDUTEMPS.CA

LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC.

(450) 296-4411

WWW.BARABY.CA

LAURY PERRON KINÉSIOLOGUE

(581) 997-0111

NOPAC ENVIRONNEMENT INC.

((450) 248-4747

WWW.NOPAC.CA

FERME FORMIDO

(450) 296-4974

WWW.FERMEFORMIDO.COM

EURO-SPA

(450) 248-0666

WWW.EURO-SPA.COM

L'ŒUF

(450) 248-7529

INFO@LOEUF.CA

GARAGE DENIS GAGNON

(450) 296-4952

GRANGE WALBRIDGE

(450) 248-3153

WWW.MUSEEMISSISQUOI.CA

APICULTURE PATENAUDE

(514) 233-4437

WW2.APICULTURE-PATENAUDE.COM

B.C.C INC.

(514) 971 8558

ABBATE CHARPENTIER

(579) 488 0253

ABBATECHARPENTIER.COM

TRANSPORT MARCEL POUTRÉ

(450) 296 4600

(450) 357 0274

EXCAVATION WILLIAM SAYERS ET FILS.

(450) 248 2187



LE JOURNAL DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

ÉDITION JUILLET 2021

NOUVELLES EXIGENCES POUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES

Depuis le 1er juillet 2021, des nouvelles exigences s'appliqueront pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Ces changements sont en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners du Québec au cours des dernières années et sont dans le souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants.

Les modifications du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles touchent les points suivants:

- Les piscines construites avant le 1er novembre 2010 NE BÉNÉFICIERONT PLUS d'un droit acquis et DEVRONT FAIRE l'objet de mesures de protection;
- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Toutes portes donnant accès à la piscine doivent être munies d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement.
- Ce dispositif doit être installé à l'intérieur ou dans la partie supérieure de l'enceinte. Il peut être à l'extérieur de l'enceinte si celle-ci est d'une hauteur de 1.5 m par rapport au sol.
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Si vous possédez un tremplin, il doit respecter la norme BNQ 9461-100

Les propriétaires de piscines existantes à Saint-Ignace-de-Stanbridge, qu'elles soient construites avant le 1er novembre 2010 ou non, auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour s'y conformer.

Pour toute question concernant ces nouvelles exigences, vous pouvez communiquer avec Mme Karine Verrette, inspectrice municipale au 450-296-4467 ou karine.verrette@gestiminc.com.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Les vidanges de fosses septiques commenceront le 30 juillet pour les secteurs -1er Rang Nord – 1er Rang Sud – Pearceton, Village, Rang de l'Église Nord, Rang de l'Église Sud - 3e Rang - Galipeau, et 2e Rang - Gingras - Steel Murphy. Les propriétaires concernés devraient déjà avoir reçu une lettre expliquant la procédure à suivre.

Nous tenons à vous rappeler que votre présence n'est pas requise lors de la vidange. Par contre, les couvercles de votre fosse septique doivent être dégagés et prêts à être enlevés sans difficulté en date du 30 juillet 2021. Prenez note que des frais supplémentaires pourront s'ajouter au prix de votre vidange si cette consigne n'est pas respectée.

Si vous avez des questions, svp n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal au 450-296-4467 ou par courriel au infostignace@videotron.ca

GRANGE WALBRIDGE

Classée monument historique provincial depuis mai 2004, la grange Walbridge à Mystic est l'un des plus beaux joyaux du patrimoine québécois.

Officiellement connue sous le nom de la grange Alexander-Solomon-Walbridge, elle était construite en 1882 avec des matériaux locaux, provenant des terres, du moulin et de la fonderie de M. Walbridge. Utilisée à l'origine comme bâtiment agricole, et ce jusqu'au début des années 1980, sa forme et sa technique de construction la distingue des bâtiments de ferme traditionnels. En effet, il s'agit de la plus ancienne grange polygonale construite au Québec et elle est la seule à posséder un plan dodécagonal (à 12 côtés) et un toit à pignons multiples. De nos jours, l'intérieur de la grange héberge la collection agricole du musée du comté de Missisquoi. C'est un 'must-see' pour tout ce qui touche l'historique de l'agriculture québécoise!

Mais qui était Alexander-Solomon-Walbridge, et d'où vient l'inspiration pour une telle construction?

Inventeur reconnu, il travaillait comme machiniste dans l'état de New York dans les années 1840 et 1850 et obtient plusieurs brevets pour ses inventions mécaniques. De retour à Mystic en 1864, il ouvre une fonderie spécialisée dans la production d'outils et d'appareils agricoles, domestiques et industriels. En 1870, il se bat à Eccles Hill, près de Frelighsburg, contre les fenians américains. M. Walbridge est aussi l'un des instigateurs du chemin de fer, terminé en 1879, qui reliait Farnham, Mystic, Bedford et Stanbridge Station. De plus, il fait ériger une gare ainsi qu'une auberge à Mystic. En effet, l'inspiration pour la grange vient en grande partie de l'architecture des rotondes ferroviaires.

L'histoire de notre fameuse grange vous intrigue? Si vous ne l'avez pas encore visitée ou que ça fait un certain temps, allez-y! C'est un joyau à ne pas manquer et à redécouvrir encore et encore. Les heures d'ouverture sont du mardi au dimanche de 13 h à 16 h.

SONDAGE SUR LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge veut connaître vos opinions et vos soucis!

Même une petite municipalité comme la nôtre peut vivre des défis sérieux et nous avons un rôle important à jouer dans la transition environnementale qui s'installe tranquillement au Québec. C'est pourquoi nous voulons mettre sur pieds un comité environnemental qui se chargera de prioriser les défis à adresser et de traiter les différentes problématiques sur notre territoire.

De la santé de nos cours d'eau à la qualité des sols, les défis ne manquent pas. La santé de l'environnement est-elle importante pour vous? Que pensez-vous du développement durable? Quels sont les enjeux qui vous touchent?

La municipalité aimerait que les interventions à venir favorisent la pérennité de la qualité de vie pour nos citoyens et de la qualité de l'environnement sans toutefois compromettre la santé économique de notre territoire.

Dans les prochaines semaines, un sondage vous sera envoyé au sujet des enjeux environnementaux sur notre territoire. Vous pourriez alors nous faire part de vos opinions et des enjeux environnementaux que vous trouvez importants. SVP répondez en grand nombre! Un prix de 50\$ sera tiré parmi les participants...

UNE PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ LOISIR

Une première rencontre des candidats pour le comité loisirs a porté fruit! Déjà un prochain projet visera l'amélioration des aires de jeux pour les enfants, en plus d'améliorer l'utilisation de l'espace disponible et de s'assurer de son usage sécuritaire. Les autres idées sur la planche? Un grand souper communautaire, des soirées de vin chaud et de contes, du yoga, et plus encore!

Notre prochaine rencontre visera à formaliser le comité et à poursuivre le développement d'idées pour des projets futurs. Vous voulez participer ou vous avez des idées à présenter au comité? Le comité et l'équipe du bureau municipal sont là pour vous écouter!

LES NOUVEAUX CROQUE-LIVRES DE LA MUNICIPALITÉ, PRÉSENTÉS PAR MARIE-ÈVE LAVIGNE

Il me fait un immense plaisir de vous présenter nos deux beaux croque-livres. Une gracieuseté de notre chère municipalité et de nos bénévoles de la bibliothèque.

Mais c'est quoi un CROQUE- LIVRE? Est-ce une boîte qui mange des livres? Bien non! Je vous explique c'est très simple, c'est une boîte où on peut prendre des livres et où on peut en déposer gratuitement. Voilà c'est aussi simple que ça!

Où on les trouve? Il en a souvent dans les villages. Il a même un site web pour les retrouver! C'est comme faire une chasse aux trésors pour retrouver les endroits où se cachent les CROQUE-LIVRES. Ici à Saint-Ignace, nous en avons deux l'un est situé proche du bureau municipal (case postale). Le second est au centre Albert Santerre (centre des loisirs, parc).

Alors, lors de vos moments de détente au parc ou bien une visite au bureau municipal jetez-y un coup d'œil. Surtout, amusez-vous à rêver avec toutes sortes d'histoire. Bonne Lecture!

Pour en connaître plus, vous pouvez visiter le site web : <https://croquelivres.ca/reseau/>

LES ÉLECTIONS ARRIVENT

Saviez-vous que la personne qui souhaite se porter candidate à un poste de membre du conseil municipal doit être éligible? Et si elle est élue, elle doit aussi être habile à siéger?

Pour être éligible à un poste de membre du conseil, une personne doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale et elle doit résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins les 12 derniers mois à partir du 1^{er} septembre 2021.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web d'Élections Québec au <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/>